

Troisième Prépa-Pro	EMC	Fiche Prof
---------------------	-----	------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

## Séance 7 : Défendre un intérêt professionnel

Thème : République et citoyenneté

- Les engagements du citoyen dans une citoyenneté active et responsable :
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

### Connaissances et capacités :

- Identifier, à partir d'exemples, le rôle des syndicats et des organisations patronales ;
- Savoir qu'il existe une forme de citoyenneté dans le monde du travail (élections professionnelles) ;
- Expliquer que les associations sont des acteurs de la vie démocratique.

Repères à connaître pour le Brevet : – 1884 : loi sur les syndicats. – 1901 : loi sur les associations.

### Objectifs :

- Lire un tableau statistique.
- Analyser des affiches et définir leur objectif.
- Lire une chronologie.
- Étudier un article de presse.

Support : livre p 186-187

Les syndicats sont des organisations essentielles dans notre société, ils permettent aux salariés de s'unir pour défendre leurs droits et leurs revendications. Ils sont considérés comme les représentants légitimes des salariés et des employeurs. Ils interviennent à différents niveaux pour faire valoir les intérêts des personnes qu'ils représentent. Leurs moyens d'actions sont nombreux de la négociation à la protestation.

Comment les syndicats défendent-ils les intérêts professionnels des salariés ?

Les clés de la République : le rôle des syndicats (voir blog)

Doc 1 : Les grandes dates de la vie sociale en France

1864 : droit de grève autorisé, mais les syndicats sont toujours interdits.  
1898 : Loi assurant la protection contre les accidents du travail des salariés de l'industrie.  
1884 : droit de constitution d'un syndicat professionnel  
1901 : loi sur les associations  
1936 : mise en place des conventions collectives, semaine de 40 heures, 15 jours de congés payés.  
1956 : Trois semaines de congés payés.  
1968 : mise en place des délégués du personnel élus, augmentation de 35 % du salaire minimum.  
1981 : 5 semaines de congés payés, semaine de 39h.  
2000 : semaine de 35h.

Doc 2 p 186 : Les élections prud'homales de 2008.

Doc 3 p 186 : Les organisations patronales en France.

Doc 4 : Le rôle des syndicats en France + Doc 4 p 186 : « Le couteau suisse » de la CFTC.

Art. 2. - Les syndicats ou associations professionnelles, même de plus de vingt personnes exerçant la même profession, des métiers similaires, ou des professions connexes concourant à l'établissement de produits déterminés, pourront se constituer librement sans l'autorisation du Gouvernement.  
Art. 3. - Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.  
Art. 6. - Les syndicats professionnels de patrons ou d'ouvriers auront le droit d'ester\* en justice. Ils pourront employer les sommes provenant des cotisations. [...] Ils pourront, sans autorisation, mais en se

conformant aux autres dispositions de la loi, constituer entre leurs membres des caisses spéciales de secours mutuels et de retraites. Ils pourront librement créer et administrer des offices de renseignements pour les offres et les demandes de travail. Ils pourront être consultés sur tous les différends et toutes les questions se rattachant à leur spécialité. Dans les affaires contentieuses, les avis du syndicat seront tenus à la disposition des parties, qui pourront en prendre communication et copie.

*\* capacité d'une personne de soutenir une action en justice (comme demandeur ou comme défendeur).*

*Extraits de la Loi du 21 mars 1884 relative à la création des syndicats professionnels*

Doc 5 p187 : Élire ses délégués du personnel

Doc 6 : L'action syndicale : le thé 1336 à Gémenos. (blog)

Doc 7 : Taux de syndicalisation\* en Europe

(\* Rapport du nombre de salariés qui sont membres d'un syndicat sur le nombre total de salariés).

	<b>1999</b>	<b>2006</b>	<b>2015</b>
<b>France</b>	8.1	7.6	7.9
<b>Espagne</b>	16	14.3	15.6
<b>Allemagne</b>	25.3	20.7	18
<b>Royaume-Uni</b>	30.1	28	25.4
<b>Italie</b>	35.4	33.2	35.6
<b>Norvège</b>	54.8	54.9	54.7
<b>Suède</b>	80.6	75.1	67.7
<b>Total UE</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>23</b>

### Étude des documents :

- 1) Pourquoi peut-on dire que la liberté d'expression au travail a été longue à s'établir (doc 1) ?
  - On peut dire que la liberté d'expression est longue à s'établir au travail car il se pas plus d'un siècle entre les deux dates extrêmes de la chronologie : 1864 = droit de grève, 1968 = mise en place des délégués du personnel élus.
- 2) Pourquoi les étrangers peuvent-ils voter aux élections professionnelles (doc 5) ?
  - Ils peuvent voter car ils disposent des mêmes droits au sein de l'entreprise que les salariés français. La nationalité n'est pas prise en compte.
- 3) Quelle est la principale organisation syndicale en France (doc 2) ?
  - La principale organisation syndicale en France est la CGT avec 34% aux élections prud'homales de 2008.
- 4) Quelles sont les trois principales organisations patronales ? Quelles branches et secteurs d'activité représentent-elles ? (doc 3)
  - Le MEDEF, la CGPME et l'UPA sont les trois principales organisations patronales en France.
  - La 1<sup>ère</sup> représente les entreprises, la 2<sup>e</sup> les petites et moyennes entreprises (Commerce, Industrie, Services, Artisanat) et la 3<sup>e</sup> l'artisanat (Bâtiment, métiers et Services, Alimentation de détail)
- 5) Doc 4. Quelles sont les principales fonctions d'un syndicat ?
  - Les syndicats assurent la défense collective et individuelle des intérêts des salariés, au niveau national et à l'échelle de l'entreprise.
  - Par le biais de leurs délégués, ils assurent un rôle de communication important au sein de l'entreprise : en transmettant aux salariés les informations obtenues lors des réunions des organes paritaires divers ou encore en informant les salariés sur leurs droits individuels.
  - En cas de conflit avec l'employeur, les syndicats défendent les intérêts des salariés auprès des directions et peuvent engager toutes sortes d'actions de protestation (grèves, manifestations, pétitions...). Dans les cas de conflits individuels, ils peuvent accompagner les salariés à des entretiens, défendre leurs intérêts auprès des instances hiérarchiques, les soutenir en cas de litiges débouchant sur une procédure judiciaire.

- 6) Quel rôle le syndicat joue-t-il dans la situation décrite (doc 6) ?
- Les syndicats et les employés se sont battus contre la délocalisation de leur usine de thé en Pologne.
  - Après quatre ans de lutte (procès, manifestations...) ; ils gèrent maintenant eux-mêmes leur usine.
  - C'est une victoire !
- 7) Doc 7. Quelle place occupent les syndicats en France et en Europe ?
- Les français sont les moins syndiqués en Europe, avec seulement 8 salariés sur 100.
  - A l'inverse les pays du nord ont les taux les plus élevés (60%)

**A retenir :**

Le monde du travail intéresse tout le monde puisque chacun tire un statut social et des revenus de son activité professionnelle. Plus de 90 % des travailleurs sont salariés, c'est-à-dire qu'ils travaillent au service d'un employeur.

Dans ce cadre, la surveillance du respect de leurs droits est assurée par les syndicats, qui portent également leurs revendications lors des conflits sociaux et des négociations. Les représentants des travailleurs sont désignés lors d'élections, au sein des entreprises, ouvertes à tous ceux qui travaillent. Français comme étrangers.

Une organisation patronale est un groupement volontaire et privé d'entrepreneurs qui appartiennent à la même branche professionnelle ou au même secteur d'activité. Son but est la défense des intérêts de ses membres.

**Mots-clés :**

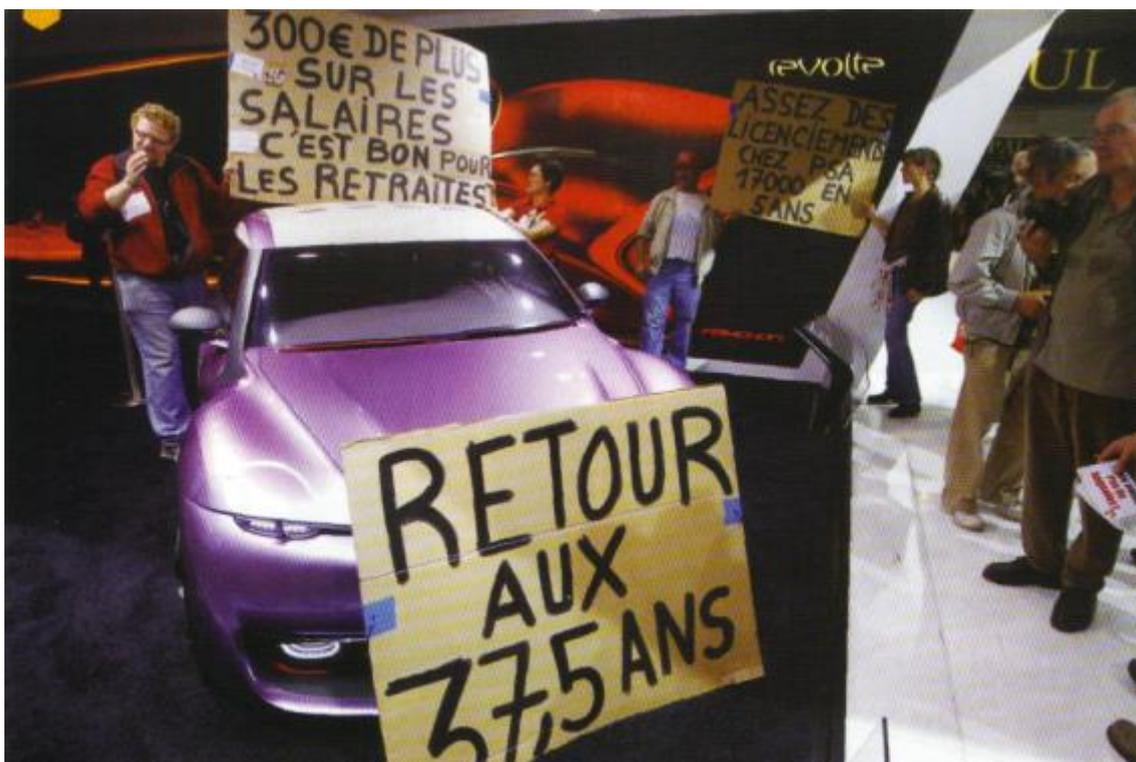
**Convention collective** : texte négocié entre syndicats et employeurs, et qui définit des conditions spécifiques de travail selon les métiers.

**Syndicat professionnel** : regroupement de salariés en vue de défendre leurs intérêts collectifs.

**Organisation patronale** : organisation qui regroupe et représente les employeurs au niveau d'une branche professionnelle ou d'un secteur d'activité.

**Activités complémentaires** : Étude de document : analyser une image

Mobilisation d'ouvriers au Salon de l'automobile à Paris (octobre 2010)



1) Présentez le document (nature, lieu, date, source). **(sur 2 pts)**

- Ce document est une photographie de 2010 au salon de l'automobile. La source est l'AFP.

2) Selon vous, dans quel secteur d'activité ces personnes travaillent-elles ? Justifiez. **(sur 3 pts)**

- Les personnes sur la photo travaillent dans le secteur automobile comme le prouvent la voiture et la pancarte (PSA).

3) Quel lieu et quelle occasion ces personnes ont-elles choisi pour exprimer leurs revendications ? Pourquoi ? **(sur 3 pts)**

- Ces personnes ont choisi ce salon de l'auto pour faire connaître au public et aux médias leurs revendications.
- C'est un lieu très visité et espèrent ainsi avoir un écho important dans le pays.

4) Expliquez à quels débats les trois revendications de ces ouvriers renvoient-elles. **(sur 3 pts)**

- Ils veulent le retour à la retraite à 37.5 ans, une augmentation de salaire de 300€ et la fin des licenciements dans les usines PSA..

Décrire et expliquer : **(sur 8 pts)**

Rédigez un texte structuré décrivant et expliquant comment les citoyens peuvent se mobiliser pour faire aboutir leurs revendications.

- Les citoyens pour faire aboutir leurs demandes peuvent :
- Négocier avec leurs patrons, directement ou par l'intermédiaire de leurs syndicats.
- Définition d'un syndicat.
- En cas d'échec, ils peuvent avoir recours au tribunal des prud'hommes et/ou entamer une grève et manifester publiquement pour obtenir des négociations.
- Comparaison européenne sur le taux de syndicalisation.

Présentation et expression **(sur 2 pts)**